RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du 20 MARS 2014

portant approbation d'élections de correspondants étrangers à l'Académie d'agriculture de France

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le décret n° 95-789 du 14 juin 1995 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2013,

Arrête :

Article 1er

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de correspondants étrangers :

- Section Cultures, systèmes de production et produits végétaux

  Mme Marta F. VALDEZ-MELARA

  Mme Odile CARISSE

- Section Bois et Forêts

  Mme Christine FARCY

- Section Elevages, systèmes de production et produits animaux

  M. Daniel GIANOLA

- Section Filières alimentaires

  M. Steven J. WALKER

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 20 MARS 2014

Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,

Stéphane LE FOLL